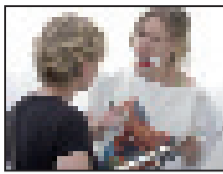




L'économiste Yash Tandon

" L'Afrique n'a pas besoin d'investissements étrangers. Elle en a assez ! "



Participez !

Cet été, Oxfam-Solidarité retourne dans les festivals avec sa campagne sur l'investissement social.

België-Belgique

P.P./P.B.

B-010

AUTORISATION DE FERMETURE
B-010

Globo

TRIMESTRIEL D'OXFAM-SOLIDARITE-NUMERO 14 - JUIN 2006

STOP AUX CADEAUX
EMPOISONNÉS.
Investissons
socialement !
Travail digne.
Justement !



Oxfam
Solidarité

Un autre monde.
Justement!

Investir ?



C'est quoi, investir?

Investir, c'est utiliser du capital pour lancer ou soutenir une activité dans l'agriculture, l'industrie ou les services. Avec les investissements, on peut aussi bien mettre en place une entreprise agricole qu'une usine d'automobiles. On peut investir dans de nombreuses activités de services : les banques, l'immobilier, la culture, le transport, les télécoms, les médias, l'enseignement, la santé, l'eau, ...



En quoi les investissements nous regardent-ils?

Notre gouvernement fait le choix d'une politique de dérégulation afin de servir les intérêts de nos entreprises. Mais nous en subissons aussi les conséquences : les entreprises jouent le jeu de la concurrence entre pays, entraînant plus de délocalisations et de concurrence entre les travailleurs. Nous pouvons réagir en bloquant les initiatives qui poussent à plus de dérégulation. Ou en choisissant des représentants qui sont conscients de cette problématique et qui veulent changer la logique à l'oeuvre, au profit des travailleurs d'ici et du Sud.

Que recherche un investisseur?

L'objectif des investissements varie en fonction des investisseurs. Les investisseurs privés et publics peuvent investir pour simplement générer des revenus. Cela va de soi pour les investissements privés, mais cela peut aussi concerner les investisseurs publics. Electricité de France (EDF), encore entreprise publique pour un temps, investit au Sud avec comme objectif de faire du profit, pas de contribuer à la fourniture d'électricité ou à l'amélioration des infrastructures.

Quels pays attirent les investissements?

Les pays espèrent que les investissements dopent leur économie, créeront davantage d'emplois, transféreront des technologies, ... Ils font donc tout pour attirer les investisseurs en leur offrant des conditions "favorables". Beaucoup d'investisseurs recherchent des pays où l'on trouve une maigre protection sociale, des charges fiscales basses, des syndicats faibles et une réglementation environnementale minimale. L'investissement responsable devient compliqué dans une économie globalisée où la concurrence et les profits à court terme sont de plus en plus importants.

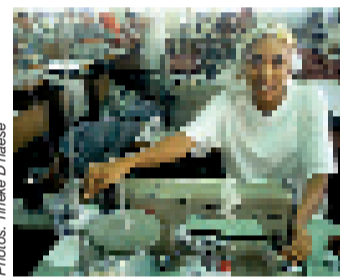
Pourquoi être sur nos gardes face aux investissements?

Parce que la dérégulation poussée par les transnationales et soutenue par les pays occidentaux se traduit souvent par un retour aux pratiques européennes du 19^{ième} siècle pour les travailleurs : travail des enfants, absence de législation spécifique pour les femmes (congés de maternité, etc.), temps de travail illimité, salaire minimum et sécurité sociale inexistantes, insécurité d'emploi, ...

Le Nord a-t-il un avantage à investir au Sud?

Tant lors des rencontres multilatérales (comme à l'Organisation Mondiale du Commerce) que lors des négociations bilatérales (entre la Belgique et certains pays d'Amérique centrale par exemple), les pays et les institutions du Nord profitent de leur position dominante pour imposer la logique de "dérégulation", c'est-à-dire la suppression progressive des droits et des règles. Ils facilitent ainsi l'entrée des investisseurs occidentaux qui désirent investir aussi librement que possible.

L'investissement idéal?



Photos: Tineke D'haese

Les investissements devraient répondre à un certain nombre de dispositions mises en place par les gouvernements. Ces dispositions doivent s'assurer que la politique d'investissement tienne compte d'aspects comme le choix du lieu, la prévention des dommages, la création d'emplois, l'assurance d'une plus-value, la lutte contre une concurrence exorbitante qui lèserait l'intérêt général, l'application de lois sociales, la protection contre l'investissement spéculatif, ...

Lexique

- **Investissement direct étranger** ou Foreign Direct Investment (FDI) : un investissement étranger est considéré comme direct si l'investisseur étranger dispose d'au moins 10% des parts ou du droit de vote au sein d'une société. A un tel niveau de participation, le propriétaire peut exercer une influence sur le management de la société.
- **Investir** : utiliser de l'argent dans un but productif.
- **Accord d'investissement** : accord entre des pays ou régions qui reçoivent des investissements et des pays ou régions d'où proviennent ces investissements. L'accord stipule les droits et devoirs des parties.
- **OIT** : fondée en 1919, l'Organisation Internationale du Travail (OIT) est une institution spécialisée des Nations unies qui a pour vocation la promotion de la justice sociale et la défense des droits humains et des travailleurs.
- **Multinationale** : une entreprise implantée dans au moins deux pays. Les 200 plus importantes contrôlent un quart de l'activité économique mondiale.
- **Zone franche** : enclave géographique pour usines où les entreprises, souvent étrangères, utilisent la force de travail locale à bas prix. On les appelle aussi zones franches d'exportation (EZP – Export Producing Zones) ou encore maquilas en Amérique latine. Les investisseurs y bénéficient d'énormes avantages fiscaux et d'exonérations sur les réglementations sociales et environnementales. Les pays "bénéficiaires" des investissements se livrent une forte concurrence pour offrir aux investisseurs le "climat d'investissement" le plus avantageux.

Pas d'investissements sans travail digne

“ STOP AUX CADEAUX EMPOISONNÉS. Investissons socialement ! Travail digne. Justement ! ”. Armé de ce slogan, Oxfam-Solidarité repart à nouveau en campagne cet été afin d'alerter le public belge des dangers liés aux investissements incontrôlés.

“ Investir ”: la nouvelle formule magique du développement économique des pays du Sud est désormais trouvée. Grâce aux investissements des firmes du Nord, le Sud bénéficiera enfin d'un développement social et économique. Car les investissements font pousser les entreprises, créent de l'emploi et augmentent les revenus des gens, qui peuvent alors consommer “comme il faut”. La bonne parole aujourd'hui répandue tient donc en un mot.

Mais l'investissement est-il un tel cadeau pour le Sud? Ou s'agit-il plutôt d'un cheval de Troie? Pour la plupart, les investissements constituent à long terme de véritables cadeaux empoisonnés.

Les conséquences au Sud

Nos partenaires du Sud nous racontent souvent leurs expériences face aux investissements. Ils nous disent comment leurs gouvernements sont mis sous pression afin d'offrir un climat “idéal” aux investisseurs du Nord : un rapatriement libre des bénéficiaires, une absence de réglementation écologique, une mise au pas des syndicats, aucune obligation de faire tourner l'économie en faisant appel à des sociétés locales de sous-traitance, ...

Sur place, ce “climat d'investissement” mène en fait à l'abandon pur et simple de règles sociales existantes : exploitation sexuelle, journées de travail de 16 heures, insécurité d'embauche, mauvaises conditions de travail, ... Et il ne s'agit là que de quelques exemples de la situation intolérable à laquelle assistent nos partenaires.

Voulant attirer à tout prix ces investissements chez eux, les gouvernements accordent donc ces avantages aux entreprises. Et lorsqu'un pays voisin offre des conditions encore plus “favorables”, il ne faut que quelques jours à l'entreprise pour faire ses valises et partir. Les délocalisations Sud-Sud sont monnaie courante.

Informer le public et le monde politique

Avec sa campagne, Oxfam-Solidarité souhaite placer à l'agenda politique une problématique encore mal connue du grand public. De nombreux hommes et femmes politiques ne sont d'ailleurs pas non plus toujours très au fait de la question. Mais les assemblées fédérales et fédérées approuvent pourtant fréquemment des accords d'investissement...

Rares sont ceux qui sont conscients des conséquences des accords d'investissement que la Commission européenne tente d'imposer au Sud. Des accords où les droits des investisseurs et les obligations des pays “bénéficiaires” sont juridiquement scellés. Des accords que l'on pousse à signer de façon agressive, sous prétexte de “développement” et de “retombées positives des investissements pour le Sud”.

Le cas de l'entreprise DHL à Zaventem revient directement à l'esprit. Elle a joué le jeu de la concurrence entre la Belgique et l'Allemagne : “Soit nous obtenons de la Belgique l'autorisation de poursuivre les vols de nuit pour plusieurs années, soit nous partons en Allemagne où ces vols sont autorisés”. On a poussé les syndicats à s'entre-déchirer et les gouvernements à se faire face. Seule différence avec ce qui se passe au Sud : là-bas, les syndicats sont bien plus faibles, et protester rime souvent avec licenciement dans des pays où le droit d'organisation n'est pas consacré par la loi.



Photo: Tineke D'haese

De longues journées pour les ouvrières de l'entreprise Cambo Fashion (Cambodge)

Ce journal de campagne doit inciter à l'action. Vous voulez agir? Rendez-vous à la page 16 pour un aperçu de nos activités de campagne. Et signez notre appel, soutenez-nous dans notre action auprès du gouvernement belge. Afin qu'il comprenne que sa politique va à l'encontre des Objectifs du Millénaire pour le Développement, auxquels il a souscrit.

Votre voix, votre signature font la différence!
“STOP AUX CADEAUX EMPOISONNÉS !
Investissons socialement.
Travail digne. Justement !”

Xavier Declercq,

Directeur de la Mobilisation, Oxfam-Solidarité

L'Afrique doit se libérer de la mondialisation !

Yash Tandon suit de près les négociations entre les pays ACP et l'Europe. Il a même siégé à la table des négociations. Cet économiste combat bec et ongles les projets de libre-échange "qui ne feront qu'augmenter la pauvreté en Afrique".

Pourquoi combattre les Accords de Partenariat Economique européens (APE)?

Etant donné que 48 des 79 Etats ACP (Afrique, Caraïbes et Pacifique) sont des pays subsahariens, ces APE vont avoir de lourdes conséquences en Afrique. Le problème fondamental de ces APE est qu'ils se basent sur les anciennes structures coloniales. L'Afrique a fourni des matières premières que l'Europe transformait, puis réexportait vers l'Afrique sous forme de produits finis. On trouvait donc peu d'industries transformatrices en Afrique. Ce système s'est maintenu du fait des relations inégales de pouvoir. Les APE se basent toujours sur cette relation asymétrique et renforcent même ses structures !

Comment se déroulent les négociations ?

C'est l'Union européenne qui décide. Pour les discussions, les pays ACP ont été séparés, répartis en différents blocs pour promouvoir l'intégration régionale. Mais les négociateurs n'ont pas tenu compte des blocs régionaux préexistants ! En installant les pays dans de nouveaux groupes, on affaiblit encore leur position face à une Union européenne riche et organisée ! Les APE ont été imposés aux pays ACP par tous les moyens. En menaçant même certains pays trop protestataires de stopper l'aide humanitaire.

Quelles seront les conséquences de ces nouveaux accords commerciaux ?

La réciprocité s'imposera, abandonnant donc les avantages commerciaux non-réciproques dont bénéficient aujourd'hui les pays ACP. Les économies les plus faibles devront désormais liv-

rer bataille avec les entreprises des pays riches. Avec les APE, les marchés des pays ACP seront encore davantage submergés de produits subventionnés d'Europe, renforçant la concurrence avec les produits locaux. C'est notamment le cas pour le blé, la viande et les produits laitiers. En outre, les revenus de l'Etat diminueront du fait de l'abaissement des droits de douane. Il est donc logique que les pays ACP protestent, même si on ne les écoute guère.

Qui tire les ficelles ?

La Commission européenne, et plus précisément le Commissaire européen au commerce, Peter Mandelson. C'est lui qui siégera à la table des négociations. Mais en fait, l'homme qui a tout à dire sur le dossier est Karl Friedrich Falkenberg, directeur général adjoint de la Direction Commerce de l'UE. Cela fait longtemps qu'il y travaille et il est très libéral. Les ficelles du dossier commercial sont tirées dans la commission 133, où le lobby des multinationales est très influent. C'est là que le processus se passe et que les décisions finales se prennent. En d'autres mots, ce ne sont pas les hommes politiques mais les bureaucrates qui établissent les bases des négociations. Le Commissaire Mandelson parle beaucoup, mais c'est Falkenberg qui a le dernier mot.



Photos : Tineke D'haese

Renforcer le commerce intra-africain : une priorité pour le développement du continent

Pourquoi les APE sont-ils aujourd'hui à l'agenda ?

En vertu de l'Accord de Cotonou, les accords commerciaux doivent être modifiés car ils ne concordent pas avec les règles de l'Organisation mondiale du commerce (OMC). Du fait des avantages commerciaux accordés par l'Europe aux pays ACP, comme par exemple des tarifs préférentiels à l'importation, d'autres pays se voient pénalisés. Pour cette raison, l'OMC a décidé que les accords commerciaux entre l'Union européenne et les pays ACP devraient être modifiés pour le 1er janvier 2008 au plus tard. C'est pourquoi les négociations s'accroissent tellement aujourd'hui. Mais la question est de savoir pourquoi cette échéance fixée par l'OMC devrait être respectée, alors que d'autres ont déjà été amplement dé-

passées sans conséquences. Depuis la conférence ministérielle de l'OMC tenue à Doha en 2001, les pays en développement demandent des adaptations à l'accord fondateur de l'OMC, mais ces demandes restent lettre morte.

Si les APE n'apportent rien à l'Afrique, alors que faire ?

La plupart des économistes ne voient pas d'alternatives aux APE parce qu'ils restent ancrés dans le système de pensée néolibéral. Les APE veulent davantage intégrer les pays ACP dans la mondialisation au moyen d'accords de libre-échange. L'Afrique est déjà totalement engagée dans la mondialisation, mais d'une autre façon. Si l'Afrique veut aller de l'avant, elle doit se libérer de l'Europe et de la mondialisation. Elle doit d'abord développer et renforcer ses

"L'Afrique n'a pas besoin d'investissements étrangers, elle en a assez !"

de Yash Tandon



industries et son secteur agricole interne, et mettre en place des blocs commerciaux régionaux. Puis lancer les échanges intra-africains pour, dans une dernière phase, pouvoir rejoindre cette mondialisation.

Cela demande beaucoup de temps. C'est la méthode qu'a employé l'Europe pour s'affirmer, tout comme les Etats-Unis, le Japon, ... Et aujourd'hui, on la refuse à l'Afrique !

Que faire au niveau des exportations ?
L'Afrique doit augmenter la valeur de ses produits d'exportation en fabriquant des produits finis. Ne plus se limiter à des grains de café bon marché, mais produire des paquets de café moulu rapportant plus sur le marché. Pour cela, nous avons besoin de technologies et de savoir-faire. C'est cela que nous devons importer, pas les coûteux produits finis.

Problème : la production de plus-value est dans les mains du capital étranger. C'est pourquoi l'Afrique doit reprendre ses richesses en main. En commençant par ses footballeurs (rires) ! Ensuite les matières premières comme l'or, le coltan mais aussi notre biodiversité. Je ne plaide pas pour la "nationalisation", car le processus ne doit pas être uniquement le fait des autorités. Il doit être porté avec les investisseurs locaux et la population. Regardez ce qui se passe au Venezuela. L'idée y a été mise en pratique.

Comment l'Afrique peut-elle attirer les investissements étrangers ?

L'Afrique n'a pas besoin d'investissements étrangers (IDE) ! Le raisonnement à ce niveau est le suivant : pourquoi a-t-elle besoin d'IDE ? Parce qu'elle ne possède pas de capital propre. Pourquoi ? Car ce capital quitte le continent. De quelle manière ? Du fait des gigantesques remboursements de dettes, d'astuces techniques, de la corruption ou d'avantages accordés aux investisseurs étrangers, qui leur permettent de faire sortir hors d'Afrique les bénéfices tirés des richesses du continent. Comment cela est-il possible ? Car les structures et relations de pouvoir sont inégales. Il faut donc les changer.

L'Afrique n'a donc pas besoin d'IDE ?

Non, au contraire, elle en a assez ! Les chiffres sur les flux de capitaux montrent que peu d'investissements sont dirigés vers l'Afrique, bien que les avantages y soient énormes. Mais ces chiffres ne montrent pas combien d'IDE sont déjà présents : des masses ! Presque tout est dans les mains des étrangers. L'agriculture, l'exploitation minière, la nature, les footballeurs, ... Les investissements sont repris dans les négociations sur les APE afin d'augmenter encore les possibilités de bénéfice pour les investisseurs, et par peur de la concurrence des Etats-Unis. Ces derniers tentent de conclure l'African Growth and Opportunity Act (AGOA), leur accord de libre-échange avec l'Afrique. L'Europe met donc la gomme sur les négociations avec les pays ACP pour préserver ses propres investisseurs de la concurrence. Le développement n'a jamais été la préoccupation majeure des APE.

Aujourd'hui, que peut-il se passer ?

A court terme, nous devons agir sur les investissements, en imposant des conditions aux investisseurs étrangers. Nous devons démanteler les IDE, qui sont amenés par les investisseurs sous forme de paquets fermés : argent, connaissance du marché, management,

droits du travail et de propriété. Les gouvernements africains doivent pouvoir déterminer, par secteur et investisseur, ce dont ils ont précisément besoin. Pour l'un, il s'agira de technologies spécifiques, pour l'autre de management, pour un troisième de technologies et de savoir-faire, etc.

Travailler de façon plus sélective, donc ?

Nous avons essentiellement besoin de technologies. Pas high-tech et coûteuses, mais appropriées aux conditions de l'Afrique. Des technologies existantes, simples, que nous pouvons adapter aux besoins locaux. Des technologies à fort coefficient de travail, car la main d'œuvre est abondante. Davantage de gens au travail signifie davantage de salaires. Et donc plus de revenus pour acheter et faire vivre les marchés locaux. De telles technologies peuvent venir de pays voisins grâce à des accords commerciaux. La Zambie pourrait ainsi faire appel aux techniques d'exploitation sud-africaines. Les technologies ne doivent donc pas nécessairement entrer en Afrique par des IDE.

Pourquoi l'Afrique essaie-t-elle encore d'attirer des IDE ?

C'est le résultat d'un manque de confiance. Les gens sont encore persuadés que le progrès ne peut venir que d'investisseurs étrangers. On leur rabat constamment ce message aux oreilles. Ils en sont devenus dépendants. Pire, certains ont même intérêt à ce que ces IDE entrent dans le pays car ils touchent pour cela des primes et des pots-de-vin. En outre, les bureaucrates qui déterminent souvent les politiques ont été formés en Occident, et partagent la pensée néolibérale. Ils ne voient pas d'autres options.

Libérer l'Afrique de la mondialisation, ce n'est pas pour demain...

Le retrait temporaire de l'Afrique de la mondialisation est un plan à long terme, qui devra être porté de façon réfléchie et non précipitée. C'est un changement qui doit pénétrer de nombreux niveaux, avec des gouvernements convaincus de cette approche.

Le changement doit aussi se faire dans les têtes. La plupart des Africains pensent que nous sommes dépendants de l'Occident pour notre progrès. Nous n'avons plus confiance en nos propres capacités ! Mais les gens peuvent parfois changer rapidement d'opinion...

Lieve Reynebeau

Yash Tandon

Né en Ouganda, Yash Tandon a étudié l'économie à la London School of Economics. Il a ensuite enseigné l'économie politique en Ouganda, au Kenya, en Zambie, en Tanzanie, à Londres et à New York. Depuis 2005, il dirige l'ONG South Centre, un centre d'études basé à Genève dont sont membres 49 pays du Sud. Cette ONG veut renforcer les capacités et les connaissances dans le Sud afin de pouvoir répondre aux défis de la mondialisation. L'institut traite de thèmes comme la propriété intellectuelle, le commerce, le développement, ...

Tandon est en outre le fondateur de Seatini, un institut africain qui travaille sur le thème du commerce et qui se bat pour améliorer la place de l'Afrique dans le système commercial mondial. Seatini travaille par exemple sur l'Organisation mondiale du commerce et les négociations relatives aux APE.

www.southcentre.org, www.seatini.org



Participez !

Oxfam-Solidarité en campagne: ça vous concerne !

Cet été, Oxfam-Solidarité reprend la route des fêtes et des festivals pour alerter le public des dangers liés aux investissements.

Pendant tout l'été, un immense cheval de Troie sillonnera la Wallonie, Bruxelles et la Flandre. Un cheval qui symbolise les investissements. Car sous des traits très séduisants peut se cacher un cadeau empoisonné : la violation des droits des travailleurs.

A Ath, Liège, Chassepierre, Bruxelles et Gand, le cheval sera accompagné du spectacle "La ballade de Ron et Dus" de la compagnie de théâtre de rue "Les passeurs de rêves". Deux travailleurs représentant les rapports Nord-Sud, Ron et Dus, se retrouvent face à une nouvelle entreprise. Une belle promesse d'investissement, symbolisée par un magnifique cheval de Troie. Le directeur, les cadres et les travailleurs accompagnent le cheval et jouent de la musique. Au début de l'histoire, Ron et Dus prennent conscience de l'importance

de leur lien, symbole de la solidarité entre travailleurs du monde. Mais le séduisant cheval révélera vite son côté maléfique. Et la promesse de bonheur leur coûtera finalement le sacrifice de leurs droits sociaux.

Durant les festivals de Namur, de Werchter, de Zottegem et de Hoogstraten, ce grand cheval (5 mètres sur 4) abritera notre stand. Les équipes d'Oxfam expliqueront aux festivaliers comment défendre les droits des travailleuses et des travailleurs au Nord et au Sud. A l'abri du cheval de Troie, nous proposerons de signer une pétition exigeant aux ministres concernés de faire respecter les conventions de l'Organisation internationale du travail (OIT) dans les accords négociés par l'Union européenne. Nous montrerons comment les règles peuvent être modifiées en faveur des droits sociaux. L'an passé, 11.000 signatures avaient été remises aux ministres afin de soutenir les exigences de nos partenaires d'Afrique, d'Amérique centrale et d'Asie. Nous remettons le couvert cette année ! Pour, si possible, dépasser ce nombre de signatures afin de réaffirmer ces revendications auprès des autorités politiques compétentes.

Claire Pierson,

Responsable Campagnes Oxfam-Solidarité



Photo : Tineke D'haese

Le cheval de Troie d'Oxfam-Solidarité se dresse face au public

1 2 3 action !

- Comme nous, vous estimez que les investisseurs n'ont pas tous les droits?
- Vous trouvez que les droits sociaux et économiques doivent être respectés au Nord comme au Sud?
- Vous souhaitez en savoir plus sur la libéralisation des investissements que l'Union européenne négocie en votre nom?
- Vous pensez qu'une alternative est possible?
- Vous voulez interpeller nos représentants politiques?

e Alors participez à notre campagne !

e Comment?

- En visitant notre site internet www.oxfamsol.be/invest
- En signant notre pétition (voir page 16)
- En nous rendant visite lors des festivals (dates et lieux en page 16)

En rejoignant nos équipes de bénévoles durant les festivals pour informer et encourager le public à agir. Nous vous proposons une formation, une ambiance de solidarité et le remboursement de vos frais.

Contact : claire.pierson@oxfamsol.be ou **02/201 67 25**



STOP AUX CADEAUX EMPOISONNÉS. Investissons socialement! Travail digne. Justement !

Stop aux cadeaux empoisonnés. Investissons socialement !

C'est toujours la même rengaine : "Il faut attirer les grandes entreprises au Sud car leurs investissements y assurent le développement, l'emploi, la prospérité".
Peut-être... mais à quel prix?

Les avantages qui peuvent découler de ces investissements sont sans commune mesure avec le prix payé par les pays pour les attirer. Car pour offrir aux investisseurs étrangers une main d'oeuvre flexible et bon marché, les gouvernements des pays du Sud doivent sacrifier les droits de leurs travailleurs et leurs réglementations environnementales. Les coûts sociaux des investissements et leurs impacts sur l'environnement sont très élevés. Et le pouvoir de décision des gouvernements s'érode.

Souveraineté à la baisse

Profil bas : les autorités politiques (États, régions, communes, ...) doivent de plus en plus souvent baisser le ton lorsqu'il s'agit d'imposer des règles aux investisseurs. Ceux-ci ont plus de poids, car il s'agit la plupart du temps de multinationales. Les accords internationaux et les décisions européennes contiennent des éléments qui réduisent les compétences publiques en matière d'imposition de lois sociales ou de réglementations environnementales aux investisseurs.

L'Union européenne exerce une pression sur les pays en développement afin qu'ils signent des accords de dérégulation des investissements. Ainsi, les investisseurs européens courent moins de risques et peuvent augmenter leurs bénéfices. La Belgique tente également de faire pareil dans ses accords d'investissement bilatéraux (voir page 9).



"La ballade de Ron et Dus" : une métaphore théâtrale sur les dangers de l'investissement

La pratique démontre que la théorie sur les investissements n'est pas nécessairement correcte. Plus de dérégulation n'entraîne pas automatiquement plus d'investissements (ex: l'Afrique). Ni plus d'emplois, certains investisseurs débarquant avec leurs propres travailleurs. Au contraire même : les investissements des multinationales ravagent parfois les petites entreprises locales. Des emplois sont alors détruits, des monopoles apparaissent et les consommateurs n'y gagnent rien. Et du fait des avantages fiscaux offerts aux entreprises, une grande partie des bénéfices sont rapatriés vers le pays d'origine, sans profiter à l'économie locale.

Nos revendications

L'investissement peut être comparé à un cheval de Troie : un cadeau empoisonné. Par notre pétition, nous voulons faire pression sur le Gouvernement afin que les droits humains et

sociaux soient mis au centre des relations entre les pays de l'Union européenne (en particulier la Belgique) et les pays en développement. La Belgique et l'Union européenne doivent inscrire l'obligation de respect des conventions de l'Organisation Internationale du Travail dans tous les accords de libre-échange.

Les institutions qui garantissent le caractère démocratique de nos autorités doivent avoir une juste place dans ce débat. C'est pourquoi nous revendiquons que les négociations soient transparentes et fassent l'objet de débats au Parlement européen et dans les assemblées nationales.

Le rôle des entreprises

La Belgique et l'Union européenne peuvent jouer un rôle essentiel dans la promotion et la défense des droits sociaux. Les entreprises sont au centre de ce débat. Ce sont elles qui, en défi-

nitive, doivent respecter les droits sociaux et environnementaux des pays dans lesquels elles s'implantent.

Il y a plusieurs façons de faire pression sur ces entreprises afin qu'elles se comportent de façon éthique. Agir via le Ducroire est l'une de ces possibilités. Le Ducroire est une entreprise publique autonome dont la mission est de protéger les activités des entreprises belges à l'étranger.

Nous exigeons du Ducroire qu'il n'octroie de crédits à l'exportation qu'aux entreprises qui respectent les conventions sociales et les normes environnementales (voir page 13).

STOP AUX CADEAUX EMPOISONNÉS.
Investissons socialement !
Travail digne. Justement !

Lieve Reynebeau

Pression interne, effets externes

“En Chine, ils cousent debout !”, rétorque-t-on aux travailleurs thaïlandais qui ont l’audace de se plaindre des longues heures de travail passées derrière leur machine à coudre. En Belgique ou ailleurs, la menace de délocalisation est ainsi brandie face aux syndicats. On met aux prises les travailleurs et les gouvernements, le Nord contre le Sud, mais aussi le Sud contre le Sud.

En Asie, la Chine et le Vietnam captent la plupart des investissements étrangers, au détriment de pays comme l’Indonésie et la Thaïlande. Ces flux d’investissement sont le résultat d’une libéralisation croissante du commerce, mais également de la compétition que se livrent les pays pour offrir le meilleur “climat d’investissement”.

La taille et la destination des investissements sont liées aux secteurs et déterminées par différents facteurs: les avantages financiers, les accords commerciaux, les facilités de transport, le marché du travail dans le pays... et le poids des syndicats. Une entreprise décidera d’investir là où elle obtiendra une production efficace à moindre prix, ainsi qu’une position de poids sur le marché. Fermer une usine est relativement facile, cette facilité étant d’ailleurs souvent l’une des conditions accordées à l’investissement. Les fermetures sont courantes dans le secteur de l’assemblage qui nécessite peu d’investissement et pour lequel seule la main d’œuvre ne doit pas d’être importée.

Les multinationales asiatiques prennent de l’importance : dans des pays comme le Cambodge ou l’Indonésie, la majeure partie des investissements sont issus d’entreprises du Japon, de Corée du Sud, de Taïwan, Singapour ou Hong Kong. Ces entreprises, dont les activités s’étendent aussi au reste du monde, sont réputées pour leurs conditions de travail déplorables.

Enquête internationale

Investir, délocaliser, restructurer : des actions compréhensibles, presque prévi-

sibles, au regard de l’état financier de l’entreprise. Mais il ne faut pas nécessairement que l’entreprise soit en difficulté pour agir de la sorte.

Le Réseau Asiatique pour le Monitoring des Multinationales Asiatiques (Asia Monitor Resource Center, AMRC), dont le siège est à Hong Kong, est une organisation partenaire d’Oxfam-Solidarité. Elle tente de récolter des informations sur ces pratiques et de les transmettre aux travailleurs.

Les syndicats qui maîtrisent les questions liées aux finances des entreprises, aux lois et réglementations locales, sont dans une position bien plus forte durant les négociations. Ils peuvent aussi exercer une plus grande influence sur les décisions touchant à l’entreprise lorsqu’ils rentrent en contact avec les syndicats de la maison-mère ou d’autres pays où l’entreprise a investi.

Analyse par les travailleurs

Le jeune réseau AMRC est actif dans 14 pays, et compte 25 membres.

> La recherche-action menée par les travailleurs – avec le soutien d’une équipe de chercheurs – constitue une part importante des activités. Pour les syndicats, le fait de rechercher, d’analyser et de rendre compréhensibles les données issues du secteur automobile, du textile et de l’électronique forme un premier volet d’action. Qui doit s’accompagner par une connaissance du marché du travail et des lois locales sur le commerce et l’investissement. L’AMRC réunit ces informations et les partage avec un réseau, dans un annuaire disponible sur son site (www.amrc.org.hk).



Photo : Tineke D'haese

Le réseau AMRC : les travailleurs sont placés au cœur de la recherche

> La formation est le second grand volet d’action. Lorsqu’un problème émerge ou lorsqu’il faut être proactif (comme dans des campagnes), il faut pouvoir faire appel aux connaissances et à d’autres aptitudes : le fonctionnement optimal de la communication, l’organisation d’actions spécifiques, le recours aux médias, le poids de la mobilisation ou la solidarité forte et immédiate sont ici des facteurs importants. Grâce à cela, les travailleurs peuvent agir et avoir leur mot à dire sur la mobilité des investissements.

De l’analyse à l’action

Peu à peu, le réseau asiatique passe aux actions concrètes. Il organise des actions de solidarité liées aux violations des droits du travail. Ainsi, sur base d’informations récoltées par le réseau, les syndicats coréens mènent une campagne dans leur pays sur la violation, par les entreprises coréennes, des législations du travail dans les pays asiatiques où elles sont implantées. Ces actions montrent que les travailleurs s’organisent à travers les entreprises et qu’ils sont un facteur dont il faut tenir compte.

A terme, des revendications structurelles seront formulées sur base de recherches menées sur différentes entreprises, en lien avec une mobilisation régionale.

Une nouvelle manière de travailler

La manière de travailler du réseau diffère de celle des syndicats traditionnels. Il y a tellement de syndicats et d’ONG membres que l’arsenal des mécanismes syndicaux traditionnels s’en trouve élargi. En outre, les recherches sont menées par les travailleurs. Ils sont donc le moteur de l’action, ce qui augmente leur motivation, leur mobilisation et la qualité de leur argumentation.

Le réseau veut dépasser les campagnes tournées vers les consommateurs, qui tirent souvent sur les grandes marques pour faire pression au niveau de la sous-traitance. Dans un secteur de plus en plus compétitif comme celui du textile, cette tactique a de moins en moins de chance de succès.

Ensemble, tous ces éléments augmentent fortement la force de frappe des travailleurs. La pression interne, portée par un mouvement syndical solidaire et bien organisé, est toujours plus efficace que la pression extérieure. C’est ici qu’agit l’AMRC.

Hilde Van Regenmortel,

Coordinatrice du programme Asie du Sud-Est

Accords bilatéraux

Accords bilatéraux d'investissement ou l'injustice coulée dans le béton !

Après de multiples tentatives visant à obtenir la dérégulation par la voie multilatérale, certains jouent aujourd'hui la carte des Accords bilatéraux d'investissement pour imposer plus de libéralisation dans le Sud.

Les Accords bilatéraux d'investissement (ABI) sont des accords importants dans les relations économiques entre Etats. Ceux en position de force lors de négociations y trouvent l'instrument parfait destiné à mettre leurs partenaires sous pression. En écrivant aux différents parlements, Oxfam-Solidarité veut alerter les responsables politiques sur l'impact qu'ont ces accords sur les êtres humains et l'environnement dans le Sud.

Diviser pour mieux régner

Lors de la première conférence ministérielle de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) tenue à Singapour en 1996, les pays industrialisés proposèrent de lancer les négociations sur l'investissement, les marchés publics, la politique de concurrence et la facilitation des échanges.

Les pays en développement refusant toute négociation sur ces "matières de Singapour", les pays industrialisés entamèrent alors, dans le secret le plus absolu, des négociations sur ces matières au siège de l'Organisation de Coopération et de Développement Économique (OCDE). Le projet mis en chantier s'appelait "Accord Multilatéral sur l'Investissement" (AMI).

Lorsqu'une fuite révéla le contenu de ces négociations secrètes et qu'il apparut que cet AMI plaidait pour un démantèlement total des compétences publiques, une vague de protestation se souleva dans le Sud, dans les syndicats, les ONG et chez certains parlementaires de pays membres de l'OCDE. L'AMI fut alors jeté aux oubliettes.

Mais le plan visant l'établissement d'un accord multilatéral sur l'investissement n'a pas pour autant disparu. L'OCDE a présenté cette année un autre document destiné à recréer un cadre mondial pour les investissements. Aux dires même de l'intéressée, l'OCDE aurait écouté la voix de la société civile et des pays en développement. Il ne fait toutefois aucun doute que ce document constitue une nouvelle étape offensive, destinée à élargir encore les droits des investisseurs.

Dans l'attente d'un accord multilatéral à part entière, les pays industrialisés ne sont donc pas restés inactifs. L'Union européenne a poursuivi son travail sur les sujets de l'AMI dans le cadre de l'OMC, mais sa détermination à maintenir les matières de Singapour lors du sommet de l'OMC à Cancún (2003) a empêché toute forme de compromis avec les pays en développement. Depuis lors, l'UE et ses Etats membres ont résolument opté pour une autre approche : les négociations bilatérales.

L'ère des ABI

Dans le régime international d'investissement actuel, les accords bilatéraux et régionaux constituent les principales formes d'accords sur les investissements. On compte plus de deux mille accords bilatéraux en vigueur dans le monde, en ce compris dans les pays non membres de l'OMC. L'Union économique belgo-luxembourgeoise comprend une petite centaine de ces accords, dont une grande partie ont été conclus ces quatre dernières années. Cela reflète l'intérêt croissant de la Belgique pour ces accords bilatéraux. L'objectif des ABI est toujours le même. Ils doivent veiller à la mise en place d'un cadre juridique assurant aux investisseurs d'être traités de la même façon, et permettant aux bénéficiaires d'être rapatriés librement vers le pays d'origine.



En 1998, Oxfam-Solidarité menait déjà des actions contre l'AMI

L'investissement avant tout

Les accords économiques entre pays ne sont pas un problème en soi. La question se pose toutefois de savoir si tous les Etats sont égaux à la table des négociations.

Car si l'on s'intéresse au contenu des ABI, il apparaît clairement que ce sont principalement les intérêts des investisseurs qui sont garantis. La notion de "développement économique" répond d'abord à leurs intérêts. Ils ont beaucoup de droits, mais peu de devoirs concernant le respect des règles sociales et environnementales. Et les gouvernements des pays d'accueil n'osent pas se dresser sur leur chemin.

Il est temps d'agir !

Oxfam-Solidarité veut alerter les responsables politiques sur le déséquilibre majeur contenu dans ces accords bilatéraux. Les ABI sont presque toujours adoptés par les parlements, sans aucune connaissance réelle de leur contenu et sans débat.

Notre action d'interpellation écrite menée en mars 2006 au Parlement bruxellois a mis en garde les parlementaires : la politique de dérégulation à tout-va poussée par ces accords a des lourdes conséquences sur les êtres humains et sur l'environnement. Cette action a porté ses fruits. Suite à ces lettres, les parlementaires du SP.A, du CD&V et d'Ecolo sont intervenus lors des discussions sur l'accord entre l'Union économique belgo-luxembourgeoise et le Guatemala. Ils ont pointé du doigt l'absence de clauses relatives aux droits humains et aux aspects environnementaux et se sont abstenus lors du vote. Davantage de transparence, un intérêt accru du public et du monde politique pour cette thématique complexe : tels sont les éléments requis pour mettre en place des relations économiques plus équitables. Oxfam-Solidarité continuera à se battre pour atteindre cet objectif.

Bert Dhont,
Service Campagne

Intimidation des travailleurs, résistance des syndicats

Depuis début 2005, un profond conflit social perdure dans l'usine de textiles GP Garments, au Sri Lanka. Ses propriétaires, des Belges de Beernem, disposent de deux ateliers dans le pays. Au total, près de 1.500 personnes travaillent pour l'entreprise, dont une majorité de femmes. Trois millions de dollars ont été investis dans ces fabriques qui produisent notamment des uniformes pour l'armée française.

C'est au début de l'année passée que GP Garments annonce sa restructuration : une partie de la production sera transférée dans sa deuxième usine. Mais on apprend ensuite que la première usine devra tout simplement fermer ses portes, privant 491 ouvriers de leur travail. Le syndicat exige une concertation immédiate : en vertu de la loi sur l'investissement en vigueur dans le pays, les salaires et indemnités doivent être payés, et une usine ne peut fermer ses portes du jour au lendemain. C'est malheureusement ce que CG Garments avait en tête. Dans ce but, elle décide alors de mener une politique d'intimidation des syndicats. Le conflit social dure maintenant depuis plus d'un an. Entre-temps, plu-

sieurs institutions sri lankaises se sont prononcées en faveur des travailleurs : le Ministère de l'Industrie, la Commission sur les conflits du travail et l'Office des investissements (BOI). Le lien entre investissement et normes de travail a été établi par la loi et doit être respecté.

Mais GP Garments n'avait pas l'intention de payer les salaires et indemnités. Le BOI, également compétent pour les zones franches, a finalement autorisé le remplacement des grévistes licenciés. La Fédération internationale des Travailleurs du Textile, de l'Habillement et du Cuir, dont est membre le syndicat local des zones franches (FTZ&GSEU), a donc porté l'affaire devant l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), via le "Point de contact national belge" (PCN) du Ministère des Affaires économiques. L'entreprise est également en infraction avec les lignes directrices de l'OCDE en matière de communication d'informations internes sur la structure, la situation financière etc. Actuellement (avril 2006), une décision du PCN est toujours attendue sur cette affaire.

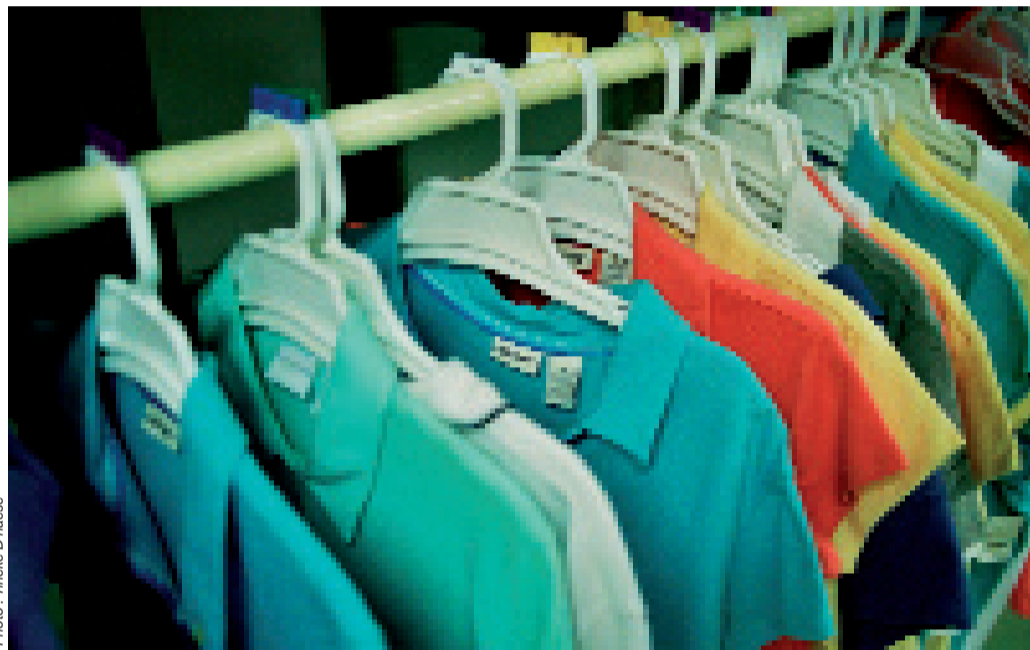


Photo : Tineke D'haese

Pour le FTZ&GSEU, c'est surtout le remplacement des grévistes licenciés qui est inacceptable. Cette tactique n'est pas nouvelle, mais le syndicat a continué à lutter contre l'autorisation délivrée par le BOI. Mis sous pression, le Ministre en charge de cet Office dut inviter le syndicat pour mener une concertation. Il déclara que le remplacement de grévistes licenciés était inacceptable, reconnaissant ainsi qu'embaucher de cette façon constituait une

violation du droit de grève et d'association. Le BOI retira donc l'autorisation de remplacement des travailleurs. Aujourd'hui encore, les organisations belges suivent attentivement l'affaire GP Garments...

Hilde Van Regenmortel,
Gestionnaire de programme

Plus d'infos: www.itglwf.org
www.vetementspropres.be

Mines : l'esclavage moderne

Chaque jour, des milliers de travailleurs remontent les trésors du sol africain dans des conditions misérables. Et ce, au profit d'investisseurs étrangers. Dans la mine d'or de Morila, au sud du Mali, 530 mineurs ont été renvoyés en juillet 2005 pour avoir fait grève durant trois jours. Neuf d'entre eux ont même été jetés en prison en septembre. Leur employeur, Somadex (une filiale du groupe Bouygues) refuse toute négociation. Les mineurs subissent des conditions de travail pénibles : primes impayées, licenciements non justifiés, syndicalis-

tes malmenés, contrats falsifiés, heures supplémentaires et vacances non payées, ... L'exploitation minière a aussi de lourdes conséquences sur l'environnement, le sol étant recouvert d'arsenic et de cyanure. Enfin, les promesses de développement des villages ne sont pas tenues.

En 2005, le seuil de tolérance fut atteint. Après avoir tenté par tous les moyens d'obtenir une concertation avec la direction, les travailleurs décidèrent de faire grève pendant 72 heures, du 5 au 7 juillet. Mais à la reprise

du travail, 17 d'entre-eux furent mis à la porte. Par solidarité, leurs collègues lancèrent alors une grève à durée indéterminée. Le 31 juillet, 311 mineurs étaient renvoyés pour avoir quitté leur poste. Ce nombre s'éleva à 530 : un groupe d'ouvriers prêts à reprendre le travail refusa les nouvelles conditions de travail proposées par Somadex. L'entreprise avait préparé de nouveaux contrats pour les non-grévistes, où ne figuraient plus les droits auparavant accordés.

Les mineurs ne sont pas seulement en grève pour leurs propres droits. Ils

veulent que la loi nationale sur les mines soit modifiée afin que cette activité bénéficie au Mali, aux communautés et aux mineurs.

Le réseau "No vox" a lancé une campagne de soutien et de solidarité. Au sein de la société Bouygues Construction, le syndicat CGT a demandé d'ouvrir un débat sur cette affaire. L'affaire fait donc du bruit. On trouvera les infos récentes ainsi qu'une pétition sur : www.grevistesmorila.africa-web.org
www.soutienmorila.info

Lieve Reynebeau

Cochabamba : la victoire du peuple

La Ville de Cochabamba, en Bolivie, est un symbole. Celui de la lutte contre la privatisation de l'eau et pour le droit de tous à l'eau potable. En janvier 2006, la multinationale Bechtel a dû s'incliner face à la pression populaire.

Contexte

1997 : la Banque mondiale oblige la Bolivie à privatiser le service public de l'eau de Cochabamba, troisième ville du pays. Deux ans plus tard, la multinationale étatsunienne Bechtel et l'investisseur espagnol Abongoa reçoivent une concession de 40 ans sur le secteur de l'eau. Et mettent dès lors sur pied la compagnie privée Aguas del Tunari.

2000 : la population de Cochabamba se révolte (entre autres) contre l'augmentation énorme du prix de l'eau. Des grèves et des manifestations paralysent la ville. L'armée intervient : un garçon de 17 ans est tué, 175 personnes sont blessées. Face à la protestation, Aguas del Tunari doit quitter la Bolivie. Et Cochabamba devient le symbole de la question de l'eau et de la lutte qu'Oxfam-Solidarité mène avec d'autres ONG et syndicats contre l'AGCS

(Accord général sur le commerce des services).

Les abus d'un accord bilatéral

Aguas del Tunari avait été prévoyante. En 1999, la compagnie avait déplacé son siège des îles Caïman aux Pays-Bas, un pays qui avait conclu un Accord bilatéral d'investissement avec la Bolivie. En 2001, suite au départ d'Aguas del Tunari du pays, Bechtel porta plainte devant le Centre international pour le règlement des différends relatifs aux investissements (CIRDI) de la Banque mondiale. Sur base de l'accord bilatéral, l'entreprise exigea 50 millions de dollars de la Bolivie en dommages et intérêts, pour les pertes potentielles de bénéfices qu'elle aurait pu tirer du contrat de Cochabamba. La société civile lança alors une campagne internationale exigeant notam-



Cochabamba : un symbole de la résistance populaire

ment toute la transparence dans l'action menée devant le CIRDI. Au total, 300 organisations de 43 pays ont mené des actions et ont porté une pétition. Oxfam-Solidarité était bien sûr de la partie.

Le 21 octobre 2005, le CIRDI déclara qu'une multinationale était en droit de transférer le siège d'une de ses filiales pour protéger ses investissements. La protestation s'amplifia et le 19 janvier 2006, Bechtel dut s'incliner. La multi-

nationale conclut un accord avec la Bolivie et retira sa plainte.

C'est une victoire des mouvements sociaux, mais nous devons rester vigilants : en se déclarant compétent pour juger le litige, le CIRDI a donné le feu vert aux multinationales pour délocaliser où bon leur semble, afin de protéger leurs investissements...

Claire Pierson,

Responsable Campagnes

Loi sur mesure

À la fin des années 90, des ONG du Pakistan ont protesté contre les activités menées par Shell-Premier (une joint venture des géants du gaz et du pétrole Shell et Premier Oil) dans le parc national de Kirthar. Les ONG se sont référées à la législation de la province de Sindh. La "Sindh Wildlife Ordinance" de 1972 interdit toute activité susceptible de porter atteinte à la faune et la flore de la région. La loi interdit même d'exploiter le sol à des fins agricoles, minières ou autres. Malgré cela, le département de

l'Industrie de Sindh avait accordé l'autorisation de prospection pétrolière en 1996. Les ONG lancèrent alors la préparation d'une procédure judiciaire sur base de la Wildlife Ordinance.

Leurs efforts étaient sur le point de conclure lorsque le Gouverneur de Sindh (lui-même ancien directeur de Shell) modifia la Wildlife Ordinance. Il nota que la loi ne serait pas d'application dans les parcs nationaux "pour les activités liées à la prospection ou à la production de pétrole ou

de gaz, qui seraient menées en conformité avec une évaluation des effets sur l'environnement".

L'exploitation serait donc légale tant qu'il serait tenu compte d'une évaluation des effets sur l'environnement. Plus tard, Shell se retira de ce projet controversé, officiellement pour cause d'un réalignement de ses activités au Pakistan. Mais selon les ONG, ce retrait est le résultat des nombreuses critiques portées sur les activités menées dans la région.

En 2004, les successeurs de Shell-Premier cessèrent l'exploitation du parc de Kirthar : les champs de pétrole étaient désormais vides. En laissant en héritage une loi modifiée, dont d'autres investisseurs veulent aujourd'hui tirer profit.

Lieve Reynebeau

Sources :

- "Lifting the Lid on Foreign Investment Contracts : The Real Deal for Sustainable Development", Briefing paper de l'International Institute for Environment and Development, octobre 2005. www.iiied.org
- Site internet de Friends of the earth, www.foe.co.uk

Objectifs du Millénaire

OMD, travail et campagne d'Oxfam-Solidarité sur l'investissement

Le travail n'est guère pris en considération dans les Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD). La réduction du chômage n'est nulle part mentionnée comme un objectif en soi, et l'emploi est totalement sous-estimé comme instrument ou arme de lutte contre la pauvreté. La responsabilité des entreprises dans la qualité du travail est encore moins présente. Ces thèmes sont centraux dans la campagne d'Oxfam-Solidarité. Le comportement des entreprises a en effet un immense impact sur le travail et les conditions de ce travail. Les OMD sont un fil rouge de notre campagne sur l'investissement social

et les droits des travailleurs. La Déclaration du Millénaire est elle-même plus ambitieuse que les objectifs formulés. Un certain nombre de principes et de "valeurs" de cette Déclaration sont naturellement liés au travail.

La Déclaration parle d'une mondialisation équitable et inclusive et affirme en premier lieu les valeurs d'égalité et de solidarité. Elle émet des propositions en matière de commerce et d'investissements, et fait référence au rôle du secteur privé et d'autres acteurs non-gouvernementaux. Nous plaçons donc notre campagne dans ce débat du Millénaire. Elle peut être un levier pour

attirer l'attention sur le thème du travail. Un thème qui sera certainement mis en avant dans les années à venir, du fait de la mobilisation des ONG et des syndicats autour des Objectifs du Millénaire.

Kofi Annan, Secrétaire général des Nations unies, a clairement traduit le lien entre la pauvreté et le travail : "Le meilleur programme anti-pauvreté est l'emploi, la meilleure garantie du bien-être est le travail décent."

Xavier Declercq,
Directeur de la Mobilisation,
Oxfam-Solidarité



Photos: Tineke D'haese

Pour de nouvelles politiques agricoles

Le 16 octobre 2006 aura lieu la Journée Mondiale de l'Alimentation. L'occasion de mettre en avant la campagne sur la souveraineté alimentaire portée par les ONG, dont Oxfam-Solidarité. Une campagne qui débute cet été.

Diminuer la faim de moitié d'ici 2015 : un des 8 objectifs que les Etats se sont engagés à réaliser dans le cadre des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) adoptés en 2000. Mais on constate aujourd'hui que la faim a de nouveau tendance à augmenter. Dès lors, le CNCD-11.11.11 et la Plate-Forme Souveraineté Alimentaire – qui regroupe des organisations de producteurs agricoles, des ONG de développement, des mouve-

ments environnementaux et des organisations de consommateurs - mèneront une campagne de sensibilisation autour de ce thème en 2006 et 2007. En lien avec la coupole néerlandophone 11.11.11 et le réseau européen des plate-formes souveraineté alimentaire, cette campagne (à laquelle Oxfam-Solidarité participe activement) exigera un changement de cap dans les politiques commerciales et agricoles. Pourquoi ? Car les politiques commerciales actuelles sont une des principales causes de la pauvreté et de la marginalisation de centaines de millions d'agriculteurs dans le monde ! Elles visent à produire la nourriture au prix le plus bas, dans des conditions de compétition inégale. Une compétition qui met aux prises agriculture familia-

le et industrielle, subsidiée ou non, des zones très productives et moins productives, et ce tant au niveau national qu'international. Les prix des produits échangés sont trop bas et ne permettent plus à la majorité de producteurs familiaux de vivre décemment, ici et ailleurs. L'agriculture familiale, qui produit prioritairement pour les marchés locaux (et qui est de loin la plus répandue sur terre) s'efface petit à petit face à l'agriculture industrielle. Cette politique crée donc la faim au lieu de l'éliminer, dans un monde où plus de la moitié de la population mondiale vit en zones rurales. La campagne demande au gouvernement belge et aux responsables européens de remettre l'agriculture familiale au centre des politiques. Il faut :

- **Assurer des prix agricoles** qui permettent aux agriculteurs de vivre décemment de leur travail.
- **Permettre aux pays** d'appliquer des politiques qui favorisent une agriculture familiale et une alimentation de qualité accessible à tous.
- **Garantir l'accès** des populations agricoles à la terre, aux semences, aux crédits, à l'eau...
- **Soutenir les efforts** des agriculteurs et de leurs organisations, qui ont des politiques, des méthodes de production et de commercialisation qui contribuent à répondre aux attentes des populations et respectent l'environnement.
- **Limiter le pouvoir** et la concentration des multinationales liées à l'agriculture et à l'alimentation.

La campagne débutera cet été. Les stands d'information d'Oxfam-Solidarité seront présent à divers événements dont :

La foire de Libramont :
du 28 au 31 juillet 2006
www.foiredelibramont.com

Le festival Esperanzah !
à Namur : du 4 au 6 août 2006
www.esperanzah.be

Thierry Kesteloot,
Chercheur à Oxfam-Solidarité.

Plus d'infos :

- Notre campagne et nos activités :
www.oxfamsol.be
(rubrique campagne)
- OMD : lisez notre Globo n°11
(sept. 2005) sur www.oxfamsol.be
(rubrique médias) et surfez sur
www.desparolesauxactes.be



Ducroire : durcir les conditions de soutien

Le service national du Ducroire soutient les entreprises belges en leur accordant des crédits à l'exportation et des protections contre les différents risques liés au commerce international. Des propositions - issues tant du monde des ONG que du Parlement - sont actuellement sur la table. Leur but : lier l'octroi de ces crédits au respect des conventions sociales et environnementales.

On reproche souvent au Ducroire de ne pas suffisamment tenir compte des critères sociaux et écologiques. Certains projets qui reçoivent son soutien causeraient de lourds dommages environnementaux et ne respecteraient pas les textes nationaux et internationaux en matière de législation du travail.

On peut faire pression sur les entreprises qui investissent à l'étranger en mettant en place une réglementation plus sévère pour le Ducroire : en conditionnant son soutien au respect des normes internationales. Un certain nombre d'ONG militent en ce sens, et des voix s'élèvent au Parlement pour obtenir plus de contrôle.

Les socialistes francophones et flamands, le CD&V et Ecolo ont introduit des propositions de loi visant à modifier le fonctionnement du Ducroire. Au minimum, ces propositions demandent le respect des lignes directrices de l'OCDE sur les entreprises multinationales ainsi que l'obligation de mener une enquête préalable. Dans la proposition d'Ecolo, l'enquête serait menée par les ministères. Dans les deux autres, un comité éthique ad hoc en aurait la charge. Les propositions d'Ecolo et du CD&V ne portent que sur le Ducroire, tandis que celle des socialistes englobe toutes les institutions publiques qui peuvent accorder du soutien.

Ces propositions de loi ont été introduites en 2004. Lors de la première audition de la commission des Relations Extérieures en octobre 2005, il fut décidé que des informations complémentaires étaient requises. Une analyse des législations étrangères comparables devait être menée et une seconde audition devait être mise en place.



Photo : Tineke D'haese

Conditionner l'aide au respect de l'environnement

Mais depuis lors, le processus est au point mort...

Lieve Reynebeau

APE contre ACP : pour d'autres accords de partenariat !

L'Europe veut conclure des accords de libre-échange avec 77 anciennes colonies: les "Accords de partenariat économique" (APE).

Le centre d'études ECDPM a rédigé un volumineux rapport sur les alternatives à ces APE.

L'Union européenne négocie en ce moment des Accords de partenariat économique avec 77 pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (ACP). Des accords commerciaux censés mener à plus de "développement". Mais derrière ces belles paroles se cache une amère réalité. Les analystes expriment leur crainte : l'imposition de toujours plus de libéralisation, dont seules les entreprises européennes seraient bénéficiaires.

Les pays ACP doivent abaisser leurs droits de douanes de façon drastique, et donc perdre une grande partie de leurs revenus. Les accords partent aussi du principe de réciprocité, mais les pays ACP ne sont pas en mesure d'assurer une concurrence égale avec les entreprises européennes. En outre, l'Europe mène ses négociations avec différents blocs de pays africains, afin dit-elle d'appuyer l'intégration régionale. Mais ces blocs ne concordent pas

avec les organisations régionales africaines déjà existantes... Cette division affaiblit la position de négociation des 77 pays face au puissant bloc uni européen.

Il y a donc beaucoup de protestations au sein des pays ACP contre les APE.

> Selon l'Organisation mondiale du commerce, les accords de Cotonou en vigueur donnent des avantages aux pays ACP dont ne bénéficient pas les autres pays. Ils doivent donc être modifiés d'ici 2008. C'est la raison des négociations sur les APE.

> Le Centre européen de gestion des politiques de développement (ECDPM) a produit un rapport sur "APE alternatifs et alternatives aux APE", qui offre toute une série d'alternatives à ces accords actuellement négociés.

Chacune de ces propositions a ses propres caractéristiques, mais toutes partent d'un certain nombre d'éléments communs :

- le degré d'ouverture du marché (avec la réciprocité et la durée de la période de transition)
- la compatibilité avec les règles de l'OMC
- les conséquences pour l'intégration régionale
- les éventuelles conséquences positives pour le développement
- la faisabilité politique

Il existe des alternatives aux accords que l'Europe souhaite imposer. Il n'est donc pas trop tard pour remettre le débat sur le tapis et modifier ces APE.

Informations : www.ecdpm.org, www.stopepa.org, www.epawatch.net

Lieve Reynebeau

FORUM SOCIAL EUROPEEN

Le quatrième Forum Social Européen (FSE) s'est tenu à Athènes début mai. Après Florence, Paris et Londres, Athènes fut donc une nouvelle occasion pour les mouvements sociaux de se rencontrer et de préparer les actions à mener. Des mouvements unis par la conscience qu'un autre monde est possible, un monde qui ne serait pas régi par le néolibéralisme. Un rêve ? Non, un projet réaliste ! Oxfam-Solidarité y était et vous invite à découvrir ses impressions.

www.oxfamsol.be



Photos : Trine D'haese

CARTON JAUNE DES ONG

La confédération européenne des ONG d'urgence et de développement (CONCORD) a publié début mai un rapport sur l'aide au développement des pays européens. Le constat est frappant: près d'un tiers du montant rapporté en 2005 n'a apporté aucune nouvelle ressource d'aide aux pays du Sud. Ce tiers se compose de remises de dettes, de bourses et de financement pour " l'accueil " des demandeurs d'asile. Le rapport appelle donc les autorités à augmenter la qualité de l'aide et à ne pas gonfler artificiellement les volumes annoncés. Ce rapport est disponible sur www.concordeurope.org

TRAVAIL DES ENFANTS

L'Organisation Internationale du Travail note une diminution des pires formes de travail des enfants dans le monde, et la possibilité d'éliminer le phénomène d'ici 10 ans. Il faut maintenir la pression par des campagnes comme celle portée par Oxfam-Solidarité sur l'investissement social. Plus de 200 millions d'enfants subissent encore les pires formes de travail de par le monde. Le combat continue. Rapport sur www.oit.org



INVESTISSEMENTS : SITES INTERNET

www.epawatch.net (Informations sur les Accords de partenariat économique de l'UE)
www.stopepa.org (Campagne contre les Accords de partenariat économique de l'UE)
www.bilaterals.org (Informations sur les accords d'investissement)
www.oit.org (Organisation internationale du travail)
www.etuc.org (Fédération européenne des syndicats)
www.acv-csc.be (Confédération des syndicats chrétiens)
www.fgtb.be (Fédération générale des travailleurs de Belgique)
www.gresea.be (Analyses sur la globalisation)
www.urfig.org (Analyses sur la globalisation)
www.vetementspropres.be (Campagne "Vêtements Propres")
www.caldh.org (Partenaire guatémaltèque actif au niveau des maquilas)
www.thailabour.org (Thai Labour Campaign)
www.amrc.org.hk (Asia Monitor Ressource Center)
www.cifca.org (Initiative de Copenhague pour l'Amérique centrale)
www.iisd.org (Institut international du développement durable)

INVESTISSEMENTS : LITTÉRATURE

- > Travail: une question de droits, Cahier Oxfam, Oxfam-Solidarité, avril 2004 (en ligne).
- > La marchandisation de nos droits. Le travail des femmes dans la chaîne d'approvisionnement mondialisée, Oxfam International, 2004.
- > APE alternatifs et alternatives aux APE, Rapport ECDPM 11, mars 2006 (en ligne).

AMERIQUE LATINE : CA BOUGE !

L'Amérique latine bouge, l'Amérique latine inspire. Les protestations des travailleurs en Équateur, les décisions du Venezuela et de la Bolivie sur le pétrole et le gaz, les initiatives d'organisations régionales alternatives, ... Tous les regards se tournent vers l'Amérique latine ! Mais aussi vers l'Europe. Les 11 et 12 mai s'est tenu à Vienne le quatrième sommet Union européenne - Amérique latine et Caraïbes (UE-ALC). A cette occasion, les chefs d'Etat et de gouvernement des deux régions ont décidé de lancer les négociations sur un accord de libre-échange. Les mouvements sociaux, organisations et réseaux d'ONG des deux côtés de



Photo : Oxfam International

l'Atlantique ont organisé un sommet alternatif durant lequel un tribunal a condamné un certain nombre de multinationales européennes, coupables de violations des droits humains et de crimes économiques et écologiques. En plus de ce tribunal, des séminaires étaient organisés. Au moins 2.500 personnes ont pris part à ce sommet. Un sommet qui a constitué un moment important pour les organisations sociales qui collaborent à la mise en place d'alternatives au modèle néolibéral dominant et aux accords de libre-échange. La réunion de Vienne a renforcé ce processus de collaboration.

Plus d'infos sur : www.oxfamsol.be - www.alternativas.at

EAU : PAS A VENDRE

Le 22 mars, Oxfam-Solidarité et d'autres organisations se sont mobilisées à Bruxelles à l'occasion de la Journée Mondiale de l'Eau. Un millier de personnes ont protesté devant la Commission européenne contre la privatisation de l'eau poussée par les lobbys. Cette journée marquait aussi le début de la Décennie internationale de l'eau des Nations unies.

www.oxfamsol.be



REVES ET REALITE

Une récente étude de l'Université de Gand met à mal une perception répandue : le terrorisme international ne constitue pas une menace majeure. Contrairement au terrorisme national, qui se concentre principalement en Irak. En 2005, 9 victimes sur 10 de terrorisme sont mortes dans ce pays. www.grip.org

FANFARES !

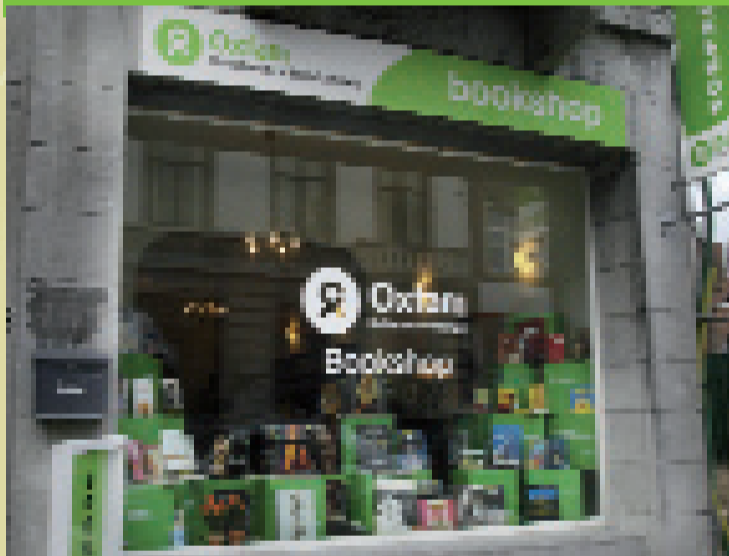
C'était la fête le 13 mai à Charleroi. Oxfam-Magasins du Monde organisait une journée de fête pour faire découvrir des alternatives pour plus de solidarité, d'écologie et de citoyenneté ! www.madeindignity.be

ONE DAY A GAND

Les fêtes de Gand mettront à nouveau Oxfam-Solidarité à l'honneur cette année ! Le mercredi 19 juillet, à partir de 15 heures, musiques et animations aux couleurs d'Oxfam assureront l'ambiance durant toute la journée sur la Place Sint Jacobs ! Au programme : Mory Kante, The Nits et beaucoup d'autres ! Alors venez fêter cet événement avec nous ! Vous souhaitez donner un coup de main ? Contactez Chantal Nijssen au 02/501 67 62 ou chantal.nijssen@oxfamsol.be
Infos : www.oxfamsol.be

NOUVEAU BOOKSHOP

Le 1er avril, un nouveau bookshop d'Oxfam-Solidarité a ouvert ses portes à Uccle (Bruxelles). Après les ouvertures successives de bookshops à Ixelles, Gand et Liège, celui d'Uccle vient renforcer la récolte et la vente de livres afin de financer nos projets de solidarité. Venez chiner, offrez vos livres ou rejoindre notre équipe ! www.oxfamsol.be/shops



Photos : Tineke D'haese



MAGASINS DE SECONDE MAIN OXFAM

WALLONIE

- Ans** : Rue de la Station 45, 4430 Ans - 04/371 20 44
ma au sa: 10-18h - ordinateurs
- Charleroi** : Rue du Grand Central 4, 6000 Charleroi - 071/31 37 76
ma au ve: 11-18h, sa: 10-15h - ordinateurs
- Charleroi** : Rue du Collège 19, 6000 Charleroi - 071/31 65 85
lu au sa: 10-17h30 - vêtements
- Châtelineau** : Rue du Chemin de fer 12a, 6200 Châtelineau - 071/40 13 46
ma au sa: 10-18h - vêtements, brocante, livres, ordinateurs
- Herstal** : Rue Grande Foxhalle 99, 4040 Herstal - 04/240 08 01 -
lu: 12-16h.45, ma au ve: 10-16h.45, sa: 12-16h - vêtements, brocante
livres, ordinateurs, meubles de bureau
- Liège** : Rue de la Casquette 19b, 4000 Liège - 04/223 27 87
lu au ve: 10-17h, sa: 12-17h - vêtements, brocante, livres
- Liège** : Rue St Séverin 117, 4000 Liège - 04/221 49 58
lu au ve: 10-16h30 - vêtements, brocante
- Liège** : Rue Puits-en-sock 137, 4020 Liège - 04/341 18 00
ma au sa: 10-17h - vêtements
- Liège** : Rue St. Gilles 29, 4000 Liège - 04/222 24 42
lu au sa: 10-18h - bookshop
- Namur** : Chée de Louvain 5, 5000 Namur - 081/22 22 22
ma au ve: 11-18h, sa: 10-15h - vêtements, brocante, livres,
ordinateurs, meubles de bureau
- Namur** : Av de la Plante 27, 5000 Namur - 081/26 28 38
ma au ve: 11-18h, sa: 10-15h - ordinateurs
- Natoye** : Rue Bellevue 1, 5360 Natoye - 083/22 01 72
me & sa: 10-17h - vêtements, brocante, livres, ordinateurs,
meubles de bureau
- Nivelles** : Rue de Namur 36, 1400 Nivelles - 067/77 34 85
lu au sa: 10-18h - vêtements, brocante

- Perwez** : Grand Place 3, 1360 Perwez - 0495/92 80 64
ma, me, je: 9-17h - vêtements, brocante
- Seraing** : Rue de la Baume 250, 4100 Seraing - 04/337 29 58
lu au ve: 10-17h, sa: 13-17h - vêtements
- Taviers** : Rue Bas-tige 24, 5310 Taviers - 0497/30 45 53
ma, me, je: 9-17h, 1 sa /2: 10-17h - vêtements, brocante

BRUXELLES

- Bruxelles** : Place Anneessens 13, 1000 Bruxelles - 02/502 70 79
ma au sa: 10-13h, 14-17h.30 - vêtements
- Bruxelles** : Av de la Brabançonne 133, 1000 Bruxelles - 02/732 72 68
ma au sa: 9-14h.30h - vêtements, brocante
- Etterbeek** : Av Jules Malou 45, 1040 Etterbeek - 02/640 09 25
lu: 14-18h, ma au ve: 11-18h, sa: 11-16h - vêtements
- Forest** : Chée de Neerstalle 66, 1190 Forest - 02/332 59 91
lu au sa: 10-18h - vêtements
- Ixelles** : Av de la Toison d'Or 46, 1050 Ixelles - 02/512 87 41
ma au sa: 10-17h.30, ve: 10-17h - vêtements, brocante, livres
- Ixelles** : Chée d'Ixelles 254, 1050 Ixelles - 02/648 58 42
lu au sa: 10-18h - bookshop
- Ixelles** : Chée d'Ixelles 252, 1050 Ixelles - 02/647 48 51
ma au sa: 10-18h - informatique
- Molenbeek** : Rue Dubois-Thorn 105, 1080 Molenbeek - 02/413 00 55
lu au sa: 10-18h - vêtements, brocante, livres, informatique,
meubles de bureau
- Schaerbeek** : Bd Lambert 47, 1030 Schaerbeek - 02/215 05 11
lu: 9.30-17h, ma au ve: 10-17h - vêtements
- Uccle** : Rue Vanderkindere 248, 1180 Uccle - 02/344 98 78
lu au sa: 10-18h - bookshop



**Oxfam
Solidarité**

Rue des Quatre Vents 60 - 1080 Bruxelles
02/501 67 00 - www.oxfamsol.be

Globo

Périodique trimestriel n° 14
Deuxième trimestre 2006
Rue des Quatre Vents 60, 1080 Bruxelles - Belgique
tél: ++32 (0)2 501 67 00
fax: ++32 (0)2 511 89 19
e-mail : redaction@oxfamsol.be
site Internet : www.oxfamsol.be
éditeur responsable : Stefaan Declercq

Art. 4 Loi 8.12.92 - Art. Min. 18.03.93. Oxfam-Solidarité asbl, rue des Quatre Vents 60 à 1080 Bruxelles, gère une base de données automatisée afin d'organiser les relations avec ses donateurs et sympathisants. Vos données y sont enregistrées. Vous avez le droit de demander toutes les données vous concernant et de les faire modifier le cas échéant. Adressez votre demande écrite à : Oxfam Fichier donateurs, rue des Quatre Vents 60, 1080 Bruxelles. Oxfam-Solidarité est enregistrée sous le numéro 000500836 du Registre national de la Commission pour la protection de la vie privée.

Crédits

Rédaction : Frédéric Janssens, Lieve Reynebeau, Erik Todts
Coordination rédactionnelle : Chantal Nijssen
Ont collaboré : Xavier Declercq, Bert Dhont, Thierry Kesteloot,
Claire Pierson, Hilde Van Regenmortel
Mise en page : José Mangano
Photo de couverture : Tineke D'haese

Vous trouverez aussi dans ces magasins des informations sur les campagnes et actions d'Oxfam-Solidarité et de ses partenaires.

agenda campagne

> Infos générales sur la campagne

“STOP AUX CADEAUX EMPOISONNÉS. Investissons socialement ! Travail digne. Justement !”

Visitez la page de campagne de notre site: www.oxfamsol.be/invest

Pour plus d'infos, contactez directement Claire Pierson, tél. 02/501 67 25 - e-mail: cpi@oxfamsol.be

> Envie d'en savoir plus ?

Un dossier de fond sur cette campagne :

le cahier Oxfam “STOP AUX CADEAUX EMPOISONNÉS. Investissons socialement ! Travail digne. Justement !”.

Plus de 60 pages d'analyses sur les investissements et les conditions de travail. Intéressé(e)?

Téléchargez le cahier sur notre site www.oxfamsol.be/invest ou contactez

Chantal Nijssen au 02/ 501 67 62 – cni@oxfamsol.be.

(Prix: 5 euros, frais de port inclus)



Vivez la campagne et visitez le stand d'Oxfam :

(Les dates avec une * annoncent la présence sur notre stand de notre immense cheval de Troie et d'une pièce de théâtre)

- **25 mai***: Sortilèges au Château, Ath. www.ath.be/mca
- **29 juin-2 juillet** : Rock Werchter. www.rockwerchter.be
- **15 juillet** : Rock Zottegem. www.rock-zottegem.be
- **23 juillet***: Fêtes de Gand. www.gentsefeesten.be
- **11-12 août** : Fêtes antillaises à Hoogstraten. www.antilliaansefeesten.be
- **15 août***: Fêtes du 15 août, Liège. <http://kronex.free.fr/15aout>
- **17-19 août** : Festival Pukkelpop, Hasselt. www.pukkelpop.be
- **19*-20* août** : Festival des Arts de la Rue, Chassepierre. www.chassepierre.be
- **1-3 septembre**: Foire Valériane, Namur. www.natpro.be/valeriane
- **17 septembre***: Bruxelles Champêtre. www.bruxelles-champetre.be



> Envie de participer activement à la campagne ?

Soutenez la campagne comme volontaire et montrez votre désaccord face à l'exploitation des pays du Sud. Après une formation approfondie sur la campagne, vous pourrez mettre la main à la pâte dans nos bureaux de Bruxelles ou durant les festivals !

Contactez Claire Pierson : 02/ 501 67 25 ou par e-mail cpi@oxfamsol.be

> Faites-vous entendre et signez la pétition !

Complétez vos coordonnées, découpez la pétition et renvoyez-là à :

Oxfam-Solidarité, Claire Pierson, Rue des Quatre Vents 60, 1080 Bruxelles.



STOP AUX CADEAUX EMPOISONNÉS. Investissons socialement !
Travail digne. Justement !

Pétition

A l'attention de
Mr. **Armand De Decker**,
Ministre de la Coopération au développement
et au Gouvernement belge

Chers membres du Gouvernement,
Les droits des travailleurs doivent être respectés. Ceci est d'une importance capitale à mes yeux.
L'Organisation Internationale du Travail (OIT) a inscrit ces droits dans des conventions internationales.
Mais l'Union européenne négocie des accords sur les investissements qui entraînent la violation de ces conventions.
Dès lors, je demande au Gouvernement fédéral d'agir au niveau européen pour modifier les négociations sur l'investissement.

Concrètement :

- Les négociations sur l'investissement doivent être transparentes. Le résultat de ces négociations doit faire l'objet de discussions parlementaires approfondies.
- La question des investissements doit être exclue du mandat du Commissaire européen lors des négociations avec les pays ACP (Afrique, Caraïbes et Pacifique), comme demandé par ces derniers.
- Les accords sur l'investissement conclus actuellement de façon déséquilibrée doivent être remplacés par des accords plus équitables en matière de droits et de devoirs. Le pays bénéficiaire doit conserver son droit à décider de sa propre politique économique.



Par ma signature,
je demande aussi
au Gouvernement belge
de tenir ses promesses
concernant la réalisation
des Objectifs
du Millénaire

Min. 18.03.08. Les données que vous notez ici seront enregistrées dans notre fichier central, afin de vous tenir au courant de nos activités : elles ne seront ni vendues, ni échangées en dehors d'Oxfam-en-Belgique.

Campagne Oxfam-Solidarité 2006

COORDONNÉES DU SIGNATAIRE

Nom: _____

Prénom: _____

Adresse: _____

Code postal : _____ Ville: _____

E-mail: _____

Signature: _____

Je souhaite être tenu(e) au courant, par e-mail, du suivi de la campagne.

Envoyez cette pétition à :

Oxfam-Solidarité, Rue des Quatre Vents 60, 1080 Bruxelles.

Oxfam-Solidarité transmettra cette pétition aux autorités fédérales.